
ALSH PERISCOLAIRE et EXTRASCOLAIRE



PROJET EDUCATIF

Intentions éducatives de l'organisateur :

- Respecter les besoins de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant, citoyenneté
- Favoriser le lien avec l'environnement proche, histoire, habitants
- Penser l'accueil de l'enfant et de sa famille

PROJET PEDAGOGIQUE

1 - LIEUX DE FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs se situe à la maison de l'enfance, dans le bourg de Pouldreuzic.

L'accès à la campagne peut se faire sans traverser de grands axes routiers.

Les déplacements à la plage se feront en véhicule (4km), voire à vélo pour les plus âgés.

Les commerces, l'artisanat, les cabinets médicaux sont situés à moins de deux cent mètres.

Les locaux sont composés d'une salle d'accueil spacieuse, de deux salles d'activités et d'une salle de repos, d'une cour et d'un jardin clos.

Nous avons à notre disposition, différents locaux (selon leur disponibilité) :

- la salle de sport,
- le « local RAM »,
- la salle P.J.Hélias (où sont également servis les repas)
- la bibliothèque municipale

1-La salle d'accueil

Cette salle est occupée par les enfants à leur arrivée, avant leur départ et aussi pendant les temps calmes.

Ils pourront y trouver un espace jeu-jouets (jeux de société, dînettes, poupées, petites voitures), un espace lecture, tables et chaises pour dessiner, jouer...

La salle sera aménagée de façon à être la plus accueillante possible : tapis pour jouer, coussins et fauteuils, tables et chaises adaptées aux enfants (cette salle pourra aussi servir de salle d'activités). Les jeux seront disposés à leur hauteur.

A l'entrée du bâtiment, les enfants pourront déposer leurs affaires personnelles ainsi que leurs vêtements (espace équipé de porte-manteaux et casiers à leur hauteur).

Les enfants seront sous la surveillance d'adultes qui pourront proposer des jeux aux enfants.

2-Les salles d'activités

Ces salles seront utilisées uniquement sous la surveillance des animateurs, pour les activités. Ils pourront y trouver le matériel d'activités manuelles (papier, carton, crayon, peinture...).

Le mobilier sera composé de tables et chaises.

3-La salle de sport

Les activités sportives et d'expression artistique (théâtre, danse, mimes) s'y dérouleront sous la surveillance des animateurs.

4-La salle de restaurant

L'aménagement sera différent par rapport à celui de la période scolaire. Les tables seront plus espacées et les enfants moins nombreux par table.

5-Les salles de repos et de sieste

La salle de sieste concerne les enfants de 3 à 5 ans (*).

Les lits adaptés à la taille des enfants y seront disposés.

Afin que tous puissent y trouver le sommeil, cette salle est située à l'écart du bruit et on peut y réduire la luminosité.

Les enfants de 5 et 6 ans (*) ne faisant pas la sieste de façon systématique mais nécessitant un temps de repos se retrouveront dans leur salle d'activités pour un moment calme.

(*) les tranches d'âge ne sont pas rigoureuses, le temps calme sera adapté suivant les besoins de l'enfant ou la demande des parents.

6-L'espace extérieur

C'est une cour et un jardin clos, aménagé de façon à ce que les enfants y soient toujours en sécurité.

On pourra y installer des jeux extérieurs (balançoires, toboggans, maisonnettes...)

Un animateur sera toujours présent sans pour autant intervenir dans les jeux des enfants.

2 - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques découlent des intentions éducatives de l'organisateur :

- Epanouissement de l'enfant :

S'exprimer, créer, expérimenter, découvrir, par le biais d'activités variées

Accompagner l'enfant dans ses prises de décision, faire confiance à l'enfant, l'accompagner dans la réalisation de ses projets.

- Autonomie de l'enfant :

Se servir seul à table, couper les aliments, débarrasser et nettoyer sa table.

Participer aux tâches de la vie quotidienne (aider à la préparation du goûter, aider au rangement et nettoyage...)

Education à l'hygiène.

Nouvelles acquisitions motrices.

- Vivre ensemble :

Ranger le matériel, les jeux

Respecter les autres enfants, les adultes, le matériel et les locaux, les règles de vie

S'entraider

Participer à la vie du séjour par le biais de différents outils (boite à idée, mur de l'expression, groupe de parole.....), pouvoir choisir, donner son avis...

- Sécurité physique et affective :

Respecter les besoins et les rythmes des enfants

Mettre en place une relation de confiance entre animateurs, enfants et leur famille

- Respect de l'environnement :

Respecter notre environnement dans la vie quotidienne (eau, déchets, gaspillage...)

- S'ouvrir sur le monde extérieur :

Elargir son environnement relationnel (rencontre inter centre, intergénérationnelle)

Accepter la différence

Découvrir des nouvelles cultures

3-DEROULEMENT DE L'ALSH PERISCOLAIRE

Horaires :

Matin : 7h00-8h50, petite collation à 8h00

Soir : 16h30-19h00, goûter à 17h

Il est souhaitable que les enfants puissent visiter les locaux avant une première inscription. Une porte ouverte est organisée à chaque fin d'année scolaire, les parents et enfants peuvent prendre possession des lieux et faire connaissance avec les différentes équipes d'animation (ALSH péri et extrascolaire)

1-Le matin :

Les enfants sont déposés par leurs parents entre 7 et 8h45. Ils peuvent s'ils le souhaitent participer à des ateliers.

Jusqu'à 8 heures, des fruits sont proposés aux enfants qui ont faim.

Le transport jusqu'aux écoles de la commune se fait à pied, encadré par trois animateurs.

2- Le soir :

Comme le matin, les enfants se rendent à pied à la maison de l'enfance.

Un animateur prépare le goûter en attendant la venue des enfants. Après un passage aux toilettes (et lavage des mains) le goûter est servi.

Certains enfants sont inscrits aux activités sportives proposées par des associations et se déroulant à la salle de sports mitoyenne de la maison de l'enfance. Ils sont conduits par les animateurs à leur activité. Les parents doivent transmettre une autorisation.

Après le goûter des ateliers sont proposés comme le matin.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants dès la fin du goûter.

3- Les activités :

Le matin et le soir, le temps de présence de chaque enfant étant variable, il est difficile de mettre en place certaines activités. Néanmoins, tous les jours les animateurs proposent :

- un atelier jeux de société
- la lecture de livres
- jeux libres
- jeux extérieurs quand la météo le permet

4- DEROULEMENT DE L'ALSH EXTRASCOLAIRE

Les différents temps mis en place dans la journée permettent d'atteindre les objectifs pédagogiques. L'objectif principal est que l'enfant garde un bon souvenir de l'accueil de loisirs, lieu d'apprentissage, de découvertes et de jeux.

1-Journée-type

Vacances scolaires et mercredi :

7h30-9h30 : accueil, temps-libre

9h30 : petit en-cas pour les enfants qui le souhaitent, pointage des enfants

10h-12h : activités

12h-13h30 : repas

13h30-15h : sieste ou temps calme ou temps libre

15h-16h30 : activités

16h30-17h : goûter

17h-18h30 : garderie, départ

2-L'accueil (le départ)

L'accueil se fera dans une salle prévue à cet effet (cf **1-1**).

Les animateurs présents informeront les enfants et parents sur le déroulement de la journée.

Le programme hebdomadaire sera distribué la semaine précédente (l'été) et le programme mensuel en début de mois en période scolaire. Il restera affiché ainsi que des informations diverses concernant la vie du centre (sorties, réunion...)

Lorsque les enfants arrivent au centre, il est important que l'équipe d'animation se présente et présente les lieux si ceci n'a déjà été réalisé lors de l'inscription. Les enfants et leurs parents découvrent ainsi le centre.

Un règlement intérieur regroupant les informations concernant le fonctionnement du centre, l'équipe d'animation et les responsables, les modalités d'inscription et de paiement seront distribuées à l'inscription de l'enfant.

Le départ comme l'accueil a son importance pour la réussite du centre. Il est important que l'équipe d'animation rapporte aux parents la façon dont s'est déroulée la journée pour chaque enfant.

3- Les activités

a)-activités / temps libres

Temps libres :

Les enfants auront la possibilité de jouer entre eux sans être interrompus par des adultes, ce sont les temps libres pendant lesquels ils auront accès librement au jardin ou à la salle d'accueil. Les animateurs pourront cependant proposer des jeux spontanément. Ils seront vigilants à ce que certains enfants ne soient pas en retrait, ne s'ennuient pas.

Activités :

Les horaires du centre de loisirs sont souples (arrivée avant 10 heures, départ après 17 heures), cependant un créneau sera fixé pour les activités : 10h-12h, 15h-16h30.

A chaque période (hebdomadaire pour les vacances et mensuelle pour la période scolaire) correspondra un thème sur lequel les animateurs prépareront différentes activités (activités physiques, artistiques ou manuelles...). Plusieurs activités seront proposées chaque jour, les animateurs les guideront dans leur choix. Ce sont les enfants qui feront leur programme pour la semaine.

Si l'enfant désire se retirer de l'activité, il le fera selon le motif invoqué (ex : fatigue).

L'animateur doit être capable de motiver les enfants jusqu'à ce que l'activité ait aboutie :

- en présentant de façon attractive l'activité proposée (modèle pour une activité manuelle, sous forme de chants, en se déguisant...)
- en réajustant, s'il le faut, l'objectif à atteindre
- en mettant en valeur le résultat obtenu

Ponctuellement nous mettrons en place des grands jeux ainsi que des sorties en rapport avec le projet pédagogique pour l'ensemble du centre ou par petits groupes.

Afin de répondre aux envies des enfants et attentes des parents, nous proposerons plusieurs rencontres avec les familles.

b)-répartition des enfants

Les tranches d'âge ne sont pas rigoureuses, on respectera les affinités de l'enfant, l'animateur devra le guider dans son choix vers l'activité la plus appropriée à son âge.

4-Les repas

Les enfants participeront à l'organisation du temps de repas : ils pourront venir se servir (les plus grands) et ils débarrasseront la table. Ils s'installeront à table comme ils le désirent

5-Le temps de repos

Après un court moment à l'extérieur, les enfants concernés par la sieste se retrouveront dans la salle de sieste (3-5ans) ou pour un temps calme (5-6 ans) (*)

. A leur réveil, ils rejoindront progressivement les autres enfants, qui, plus grands, ont profité d'un temps libre.

Ces temps calmes se feront toujours sous la surveillance d'un adulte.

(*) les tranches d'âge ne sont pas rigoureuses.

5-L'EQUIPE D'ANIMATION

Les animateurs seront recrutés selon leurs diplômes, leurs domaines de compétence.

Les stagiaires seront répartis sur toute la période pour permettre un bon accompagnement de chacun. On mettra en place, avec eux, une grille d'évaluation. Cette grille reprend les différents objectifs que l'animateur BAFA doit être capable d'atteindre à la fin de son stage. Chaque stagiaire sera accompagné durant la période par un animateur expérimenté. (en annexe : grille d'évaluation du stagiaire)

L'équipe d'animateurs se réunira avant la mise en œuvre du centre afin d'organiser son déroulement et de façon hebdomadaire durant le séjour.

Chacun donnera son opinion quant à l'organisation de la vie quotidienne et la mise en place des activités.

Il est primordial qu'une confiance réciproque s'établisse entre animateurs et entre animateurs, directeurs et organisateurs.

6 - EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Une fois par semaine (aux vacances scolaires) ou une fois par bimestre (sur le temps scolaire), l'équipe d'animation se retrouvera pour évaluer son travail et préparer la suite.

Nous mettrons en place un outil qui nous aidera à vérifier que les objectifs sont atteints. (en annexe : tableau d'évaluation des objectifs)

Projet pédagogique Accueils péri et extrascolaire

